

Lutter contre les thrips

 Moyen 1 personne suffit variable

Introduction

Les thrips sont de minuscules insectes allongés mesurant 1 à 2 mm, ce qui les rend difficiles à observer à l'œil nu. Formant souvent des essaims spectaculaires de « mouchérons » à la belle saison au-dessus de champs cultivés (communément appelés « bêtes d'orage » pour les thrips des céréales), ils sont redoutés des professionnels comme des amateurs car ils causent des dégâts sur les végétaux et transmettent des viroses.

Grâce à cette fiche, apprenez à reconnaître et à lutter contre les thrips.



Télécharger et imprimer gratuitement

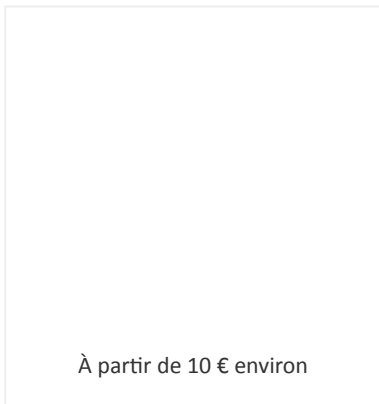
+ de 2000 documents

Guides, fiches pratiques, lettres et contrats-type, etc.

<http://jardinage.ooreka.fr/ebibliotheque/liste>

Matériel nécessaire pour lutter contre les thrips

Insecticide chimique



À partir de 10 € environ

Pulvérisateur



À partir de 2 €

Pulvérisateur à pression



4 €

Savon noir liquide



Environ 5 €

Sécateur



À partir de 4 €

Zoom sur les thrips

Reconnaître les thrips

Il existe plus de 6 000 espèces et plus de 850 genres de thrips dans le monde, formant l'ordre des thysanoptères. Ce groupe d'insectes relativement homogène est caractérisé par une métamorphose incomplète et la présence d'un appareil buccal piqueur-suceur original ainsi que d'une « ampoule » à l'extrémité des tarsi. La plupart des thrips arborent des ailes fines et légères bordées de soie – mais certaines espèces ne sont pas ailées.

Les femelles, un peu plus grosses que les mâles, possèdent un abdomen de couleur variable mais plus foncé et plus rond avec une pointe à son extrémité. Les larves sont plus allongées, ne possèdent pas d'ailes et se meuvent lentement.

Souvent coexistent, au sein d'une même espèce, des formes, des modes de vie et de multiplication et des capacités de nuisances très divers. Cette diversité associée à la petite taille des thrips rend l'identification des différentes espèces quasiment impossible. Certaines espèces sont spécifiques à

un type particulier de végétal, alors que d'autres, polyphages, peuvent s'attaquer à une centaine d'espèces différentes.

Reproduction et cycle de vie

Selon les espèces, la reproduction peut être systématiquement ou occasionnellement parthénogénétique (sans intervention d'un mâle). Certains spécimens sont ovo-vivipares. Une partie des femelles pondent leurs œufs à l'intérieur des plantes ; d'autres les déposent à leur surface. La ponte des œufs est suivie de deux ou trois stades larvaires : larve, pré-pupe, puis pupue et adulte. Un cycle dure en moyenne 1 mois (selon la température ambiante). Si les larves élisent domicile à l'intérieur du végétal, la nymphose, qui dure environ 10 jours, peut quant à elle se produire dans le sol ou dans les fleurs.

La température constitue un facteur déterminant pour le taux de ponte (vers 20 ° C maximum) et la durée des cycles (le plus court aux alentours de 27 ° C, le plus long autour de 15 ° C). En moyenne, une femelle vit 48 jours, mais peut atteindre jusqu'à 90 jours. En plein champ peuvent se succéder environ 5 générations par saison, tandis qu'en serre ce chiffre se monte jusqu'à 14 cycles !

Dissémination et hôtes privilégiés

Qu'ils soient ailés ou non, le vent favorise la dissémination des thrips. Ceux-ci sont aussi transportés par les cheveux et les vêtements, ou en se fixant sur du matériel mal nettoyé.

Les végétaux susceptibles de devenir les hôtes de ces nuisibles sont très nombreux, qu'il s'agisse de cultures potagères, d'arbres fruitiers ou de plantes ornementales et à fleurs. On en dénombre sans cesse toujours plus. On peut citer par exemple, parmi les plus anciens, le rosier, le chrysanthème, le gerbera... mais aussi le prunier, l'abricotier, le fraisier, le petit pois, les cucurbitacées...

1. Lutte préventive contre l'apparition ou la propagation des thrips

Le dépistage précoce de la présence de thrips est nécessaire, car ils sont plus difficiles à éliminer une fois bien installés. Leur rapide développement complique encore davantage la tâche. Quelques précautions peuvent vous aider à éviter une propagation impossible à contenir.

- Surveillez régulièrement vos végétaux pour vérifier si une attaque a déjà eu lieu ou si les thrips sont présents dans le voisinage. Pour cela, vous pouvez secouer une fleur en plaçant une feuille blanche dessous et observer à la loupe ce qui en tombe.
- Arrosez le feuillage de vos plants par temps sec en dehors des périodes d'ensoleillement pour ne pas déclencher de maladies cryptogamiques. Les thrips détestent l'eau !
- Inspectez soigneusement vos plantes à risque avant de les rentrer pour culture en intérieur.
- En cas d'infestation, désinfectez vos outils après ou avant usage avec de l'alcool à 70 ° C, par exemple.

2. Identifiez les symptômes de la présence des thrips

Les dégâts causés par les thrips sur vos cultures peuvent être de deux types, directs et indirects, attaquant non seulement les plantes sur lesquelles ils ont élu domicile mais en propageant également d'autres viroses.

Identifiez les dégâts directs

Les plantes infestées sont parsemées de taches claires ou argentées sur divers organes (par exemple, sur le dessus des feuilles et des gousses du petit pois), pouvant entraîner des croissances déformées. Ces taches correspondent au parenchyme vidé de sa substance par les larves. Vos fleurs peuvent être victimes d'une fanaison anticipée car, si les insectes adultes se nourrissent principalement de sève, pour certaines plantes à fleurs, ils se délectent aussi du nectar et du pollen.

Identifiez les dégâts indirects

Les dégâts induits par transmission de viroses que l'on ne peut soigner sont encore plus importants. Les thrips californiens et les thrips du tabac, par exemple, peuvent transmettre la maladie bronzée de la tomate, qui peut atteindre de nombreuses autres espèces végétales et qui nécrose des parties entières de plants adultes. Elle se révèle mortelle pour les jeunes plants. On peut citer également le virus des taches nécrotiques de l'impatiens, qui ravage des cultures horticoles.

Enfin, vos soupçons seront confirmés en observant vos cultures à la loupe : vous y verrez des insectes adultes ou des larves, ainsi que de petits amas d'excréments gris foncé.

3. Solution 1 : Traitez avec des méthodes maison

Lorsque la population de thrips n'est pas trop importante, vous pouvez user de méthodes naturelles, respectant l'écologie :

- Disposez des pièges chromatiques bleus. Achetez-les dans le commerce ou fabriquez-les vous-même avec du carton, du ruban, etc., que vous enduisez de glu et disséminez tous les 4 à 5 m. Cette couleur attire les thrips, qui viennent s'y coller.

Note : *les pièges de couleur jaune n'attirent pas les thrips, mais d'autres insectes (pucerons, noctuelles, aleurodes...).*

- Arrosez de façon répétée le feuillage ; cela peut suffire à annihiler le développement d'une petite colonisation.
- Préparez une solution de savon noir additionnée d'un insecticide naturel, comme une décoction de gousses d'ail, à pulvériser 2 à 3 fois de suite à 5 jours d'intervalle. Vous pouvez également planter de l'ail au milieu des cultures en serre.



Faire une décoction d'ail et l'utiliser

S'il s'agit de cultures en pots, voici quelques astuces pour éradiquer les thrips :

- Passez les plants sous une douche à jet assez fort pour que les insectes adultes se décrochent des feuilles.
- Changez la terre ou le terreau en surface des pots pour éliminer le maximum de larves après tout traitement. Si l'infestation est importante, rempotez en renouvelant au maximum le substrat.
- Isolez les plantes atteintes dans une pièce fraîche après avoir supprimé et brûlé les feuilles ou rameaux les plus atteints.

3. Solution 2 : Introduisez des insectes prédateurs

Lorsque l'environnement s'y prête (culture en intérieur, véranda ou serre) vous pouvez essayer de lutter en introduisant des prédateurs naturels (mais non spécifiques) des thrips : leur efficacité est relative et souvent longue à se manifester (en effet certains ne s'attaquent qu'aux larves).

- Parmi les plus employés : *Amblyseius cucumeris*, *A. Swirskii*, *A. Degenerans*, petits acariens prédateurs des nymphes à employer entre février et septembre sur certaines cultures seulement.
- Des punaises prédatrices plus spécifiques (des anthocoridés comme *Orius tristicolor*) sont également commercialisées pour lutter contre les thrips en serre. Elles s'attaquent à tous les stades de développement des thrips.
- De minuscules guêpes comme *Thripobis semiluteus* ou des champignons tels que *Verticillium lecanii* sont également utilisés dans les cultures en serre de l'Ontario au Canada.

3. Solution 3 : Utilisez des insecticides chimiques

- Des insecticides chimiques, notamment systémiques, sont très efficaces car rapidement actifs et ceci pendant 2 à 4 semaines contre divers ravageurs dont les thrips, pucerons, chenilles... C'est souvent de l'Imidachlopride qui est utilisable pour les plantes ornementales, car la Bifenthrine, autrefois très employée, a été interdite pour usage phytosanitaires à cause de sa toxicité pour l'homme comme pour l'environnement...
- Vous devez toutefois éviter leur usage, surtout lors des floraisons, pour leurs effets néfastes sur l'environnement en général et les insectes pollinisateurs en particulier.
- Si vous décidez quand même les employer, respectez scrupuleusement les précautions et restrictions d'emploi.

Conseil : *abstenez-vous d'employer ces pesticides systémiques sur des cultures fruitières ou potagères, même en respectant les délais d'attente avant plantation et les délais d'attente avant récolte.*

Et encore plus de
fiches pratiques !



- Lutter contre les limaces et escargots
- Lutter contre les cochenilles
- Lutter contre les aleurodes
- Lutter contre les araignées rouges
- Lutter contre les altises



ooreka

© Fine Media, 2016

Ooreka est une marque de Fine Media - 204, rond-point du Pont de Sèvres - 92649 Boulogne-Billancourt cedex

Ce document est la propriété exclusive de Fine Media.

Vous pouvez partager ce document gratuitement en l'état mais vous ne pouvez pas le modifier, le revendre ou en utiliser tout ou parties des textes et images sans autorisation explicite de la part de la société Fine Media.

Pour toute question : www.ooreka.fr/contact